

Les crédits

vraiment faire valoir et d'obtenir la reconnaissance des droits des producteurs canadiens.

Les deux groupes spéciaux qui ont été mis sur pied ont favorisé—et je le répète—les arguments canadiens, d'une part. Le nombre des programmes et la valeur des soutiens qui seraient sujets aux droits compensateurs ont été réduits suite aux décisions du groupe spécial qui a examiné la définition des subventions sujettes aux droits compensateurs. D'autre part, et c'est là le plus important, l'autre groupe spécial a étudié la question du préjudice et a mené la Commission du commerce international à renverser son jugement de menace de préjudice. Ce renversement annulait l'imposition des droits compensateurs rétroactivement à partir de septembre 1989, soit il y a un an et demi.

• (1750)

Enfin, un groupe spécial du GATT a jugé que l'application de la loi américaine dans ce cas n'était pas conforme aux règles du GATT.

Ayant échoué dans leurs démarches, les producteurs de porc aux États-Unis ont demandé récemment à leur gouvernement d'utiliser un dernier recours prévu par l'Accord canado-américain, à savoir la contestation extraordinaire. Les États-Unis doivent décider d'ici le 29 mars, c'est-à-dire le milieu de la semaine prochaine, s'ils croient un tel recours justifié. Si c'était le cas, un comité de contestation extraordinaire devrait se prononcer dans un délai imposé de 45 jours. Je crois, monsieur le Président, que quelle que soit la décision américaine, nous demeurons confiants que nous obtiendrons gain de cause. Nous avons su faire valoir nos arguments devant les groupes spéciaux du GATT et de l'accord de libre-échange, et nous croyons que la demande de contestation extraordinaire n'est aucunement justifiée. Lorsque cette question sera enfin réglée, la collaboration entre les participants canadiens et, je dois le dire, notre persévérance collective s'avéreront un large succès.

En définitive, monsieur le Président, ce gouvernement a fait la preuve qu'il est capable d'agir de façon responsable et de façon à venir en aide à ses producteurs agricoles canadiens et québécois.

Ce qui est vraiment frappant, c'est le fait que nous agissions toujours en consultation avec le secteur et les provinces et que l'on favorise en même temps la formation de partenariat au sein du secteur agro-alimentaire. Je me rappelle, monsieur le Président, au mois de décembre dernier, j'étais à Bruxelles et toute la semaine nous avons rencontré. . . Il y avait des représentants connaissant l'importance du secteur agro-alimentaire canadien pour le Canada et pour les provinces. Il y avait plusieurs représentants de tout le Canada, de tout le secteur, qui étaient à Bruxelles. À chaque jour, nous avons discuté, nous avons consulté à travers plusieurs comités consulta-

tifs de l'industrie tout entière, non seulement dans le secteur agricole mais dans tous les secteurs.

À tous les jours nous discutons de la question autour de la table, et je me rappellerai toujours la dernière journée, le vendredi, où finalement nous faisons face à—j'ose pas dire un échec—mais en tout cas à une des difficultés très grandes au niveau des négociations du GATT et où malgré, monsieur le Président, des difficultés très grandes, les représentants de toutes les provinces autour de la table, le premier ministre Devine en tête, M. Picotte, le ministre de l'Agriculture du Québec, des représentants des autres provinces et de l'industrie en général disaient: Jamais on aura été aussi bien représenté, jamais on aura eu un gouvernement qui aura représenté aussi fidèlement l'intérêt des Canadiens. Ça, monsieur le Président, c'était une marque d'appréciation pour un gouvernement qui a préféré travailler en collaboration avec les organismes canadiens. . . Je ne charrie pas parce que j'étais là. Ce sont des choses qui ont été enregistrées, et vous le savez. Mon collègue le sait.

Jamais, jamais depuis sept ans on aura vu autant un gouvernement se soucier des agriculteurs canadiens et prendre les meilleures mesures pour représenter l'intérêt des producteurs agricoles canadiens. Et ça, monsieur le Président, les producteurs agricoles ont la mémoire longue. En fin de course, ils sauront à qui porter leur confiance parce que toujours ce gouvernement-ci aura répondu à leurs aspirations, monsieur le Président.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je dois vous dire que le ministre n'y a pas été avec le dos de la cuillère à se donner des compliments; puis en donner à son gouvernement.

La réalité est un peu différente. Tous ceux qui regardent ça un peu plus objectivement, comme moi par exemple, monsieur le Président, vont vous le dire. Mais maintenant j'aimerais poser quelques questions au ministre d'en face.

Il nous a fait dans son discours les éloges de l'Accord de libre-échange, nous faisant part des bienfaits selon lui pour le secteur agricole. Je me demande s'il se souvient du débat avant l'élection de 1988 au sujet de la crème glacée et du yogourt. Le ministre se rappellera peut-être qu'à ce moment-là, les agriculteurs canadiens avaient demandé l'assurance du gouvernement que la crème glacée et le yogourt feraient partie de la liste des contrôles à l'importation, et le gouvernement d'en face avait tout simplement dit: Oui, c'est fait, on va le faire.

Et certains d'entre nous ont questionné, et ont dit: Bien oui, mais, monsieur le ministre, chers amis conservateurs, vous ne trouvez pas que si vous faites ça il y aura peut-être objection de l'autre partie et peut-être qu'on va vous traîner devant le GATT et peut-être que vous allez perdre l'argument? N'est-ce pas exactement ça qui